

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES.....	3
INTRODUCTION.....	6
01 ÉTAPES DE LA DEMANDE.....	7
1 Quel CPAS ?	7
1.1 Généralités.....	7
CPAS compétent.....	7
Quid si le CPAS se déclare incompétent ?.....	7
1.2 Cas particuliers.....	8
Hiérarchie des règles de compétence.....	8
Étudiant de plein exercice.....	8
Hébergement dans un établissement.....	9
Sans-abri.....	9
Candidat réfugié.....	9
2 Comment introduire la demande ?	11
2.1 Procédure générale	11
Introduction de la demande.....	11
Déroulement et accusé de réception.....	11
Droit d'être entendu	12
2.2 En cas d'urgence.....	12
3 Déroulement de la procédure	13
3.1 Information.....	13
3.2 Enquête sociale	13
Quand ?	13
Mentions obligatoires.....	13
Réalisation	13
Respect de la vie privée du demandeur de l'aide	14
Pour le droit à l'intégration sociale	14
Pour l'aide sociale.....	15
3.3 Changement de situation	15
3.4 Consultation du dossier	15
3.5 Convocation.....	15
4 Décision.....	15
4.1 Délai et motivation.....	15
4.2 Le demandeur peut-il refuser l'aide proposée ?	16
5 Notification de la réponse	16
6 Recours auprès du tribunal du travail.....	16
02 DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE.....	17
1 Généralités	17
1.1 Pour les 18 à 24 ans	17
1.2 Pour les 25 ans et plus.....	18
2 Quels sont les droits du demandeur ?	18
2.1 Information.....	18
2.2 Assistance	19
2.3 Délai de réflexion	19
2.4 Entrevue	19
3 Quelles sont les conditions d'octroi ?	19
3.1 Nationalité	19
Qui est membre de la famille d'un étudiant étranger UE ?	20
Qui est membre de la famille d'un citoyen de l'UE, non belge (hormis les étudiants) ?	20
3.2 Âge.....	21
3.3 Résidence	22
3.4 Revenus	22
3.5 Disposition au travail	22
Exception : raisons de santé ou d'équité	22
Évaluation de la disposition à travailler	23
3.6 Épuisement des droits sociaux	23
4 Revenu d'intégration.....	24
4.1 Catégories de bénéficiaires	24
Cohabitant.....	24
Isolé.....	25

Personne vivant avec charge de famille	25
Cas particuliers.....	26
4.2 Montants au 1 ^{er} mai 2024.....	27
4.3 Comment se calcule le montant du revenu d'intégration ?	27
Principes généraux	27
Ressources prises en compte	28
Ressources non prises en compte.....	31
Tableau récapitulatif des ressources (non) prises en compte	36
Exemple de mode de calcul	36
4.4 Quand le demandeur commence-t-il à toucher un revenu d'intégration ?	37
4.5 Le demandeur a-t-il droit à des intérêts de retard ?	38
4.6 Peut-on avoir plus que le revenu d'intégration ?	38
4.7 Cas particulier du sans-abri	38
Définition du « sans-abri »	38
Que touche un sans-abri ?.....	38
Besoin d'une adresse de référence	39
Prime unique à l'installation.....	39
4.8 Récupération du RIS	39
Auprès des bénéficiaires	39
Auprès des débiteurs d'aliments	40
Auprès du tiers responsable.....	41
4.9 Sanctions	41
Sanctions administratives.....	41
Sanctions pénales	41
5 Droit à l'intégration prioritairement par un emploi.....	42
5.1 Quel type d'emploi ?.....	42
5.2 Un jeune peut-il travailler comme volontaire (bénévole) ?.....	42
5.3 Un jeune peut-il refuser un emploi ?	42
5.4 Un jeune peut-il exiger un emploi ?	43
6 Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)	43
6.1 Principe.....	43
Quelle forme prend le PIIS ?	43
Quand et par qui est-il évalué ?.....	44
Service communautaire.....	44
6.2 Projet Individualisé d'Intégration Sociale général	44
Pour qui ?	44
Information du demandeur	44
Évaluation.....	45
6.3 Projet individualisé d'intégration d'études de plein exercice (ou Projet d'études).	45
Contexte.....	45
À quelles conditions ?	45
Quelles sont les obligations de l'étudiant ?	49
03 AIDE SOCIALE	51
1 Principe.....	51
2 Quels types d'aides ?	52
2.1 Avance financière.....	52
2.2 Aide sociale financière	52
Aide occasionnelle.....	52
Aide régulière.....	52
2.3 Aide au logement	53
Prime unique à l'installation.....	54
Prêt de la caution (garantie locative)	55
Aides en matière d'énergie (électricité et gaz)	55
Allocation de chauffage	56
2.4 Aide à l'emploi.....	57
2.5 Aide aux études	58
2.6 Aide en matière de dettes	58
2.7 Médiation familiale et une aide psychologique	58
2.8 Aide juridique	58
2.9 Aide médicale	59
Soins médicaux urgents.....	59
Soins médicaux	59
Mutuelle36F.....	59
2.10 Soutien aux activités sociales ou culturelles	59
Activités sociales, sportives et culturelles	59
Accès aux nouvelles technologies	60
2.11 Divers	60
3 Quelles sont les conditions d'octroi de l'aide sociale ?	60

3.1	Principe.....	60
3.2	Ressources.....	61
3.3	Nationalité	61
	Travailleurs autorisés.....	61
	Demandeur d'emploi.....	61
	Candidats réfugiés.....	61
	En séjour illégal	62
	Personnes ayant demandé une régularisation de séjour	62
3.4	Âge.....	62
3.5	Résidence	62
3.6	Conditions supplémentaires que peut exiger le CPAS	62
	Disposition au travail	62
	Droit à d'autres prestations sociales.....	63
	Recours facultatif aux débiteurs alimentaires	63
	Projet individualisé d'intégration sociale	63
4	Aide sociale financière.....	63
4.1	Montant.....	64
4.2	Peut-on avoir plus que ce revenu ?	64
4.3	Comment se fait le calcul ?	64
	Particularités pour les revenus immobiliers	65
	Particularités pour le demandeur qui cohabite.....	65
5	Récupération des aides	65
5.1	Auprès des bénéficiaires	65
5.2	Auprès des débiteurs d'aliments	65
5.3	Auprès de tiers responsables	65
5.4	Auprès des héritiers.....	66
6	Sanctions.....	66
04	RE COURS	67
1	Auprès du CPAS	67
2	Auprès du tribunal du travail	67
2.1	Introduction de la procédure.....	67
2.2	Comment introduire le recours ?	68
2.3	Lieu du tribunal	68
2.4	Délais.....	69
2.5	Coût.....	69
2.6	Audience.....	69
2.7	Décision.....	69
3	Via un bureau d'aide juridique	70
3.1	Aide juridique.....	70
	Aide juridique de première ligne	70
	Aide juridique de deuxième ligne	70
3.2	Assistance judiciaire	71
3.3	Trouver un avocat spécialisé	71
	D'autres consultations juridiques	71
3.4	Aide sociale.....	71
SOURCES JURIDIQUES.....	72	
ANNEXES.....	75	
1	Modèle de demande d'accusé de réception.....	75
2	Modèle de requête	76
3	Tableaux des titres de séjour et droit à l'intégration ou l'aide sociale	78
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR	79	
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE.....	79	